

Edition du "REVEIL DU NORD" 186 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9<sup>e</sup>)

LE REVEIL DU NORD

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAU ROUBAIX 45, Rue de la Gare, 45 TOURCOING 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

La plus forte vente de la région

Un manifeste des houillères françaises



Notre confrère parisien 'Le Temps' vient de publier dans son numéro du 2 Novembre, un supplément consacré aux Houillères françaises. Ce document comporte une étude en 24 colonnes de la situation des charbonnages de France et un avant-propos, signé par M. de Peyrinhoff, Président du Comité Central des Houillères de France.

On ne peut méconnaître l'importance de ce document. Il vient au moment où les Houillères françaises redoutent une reprise progressive de l'activité des charbonnages britanniques et l'ouverture du marché français à des importations moines mesurées des charbons allemands.

De plus, les conséquences de la stabilisation du franc inquiètent — je l'ai déjà montré — des producteurs qui s'étaient accoutumés à ne plus redouter l'invasion des matières étrangères contre laquelle le change les garantissait.

M. de Peyrinhoff a la valeur d'un manifeste. C'est un appel des houillères à 'gouverner' — à notre région du Nord qui vit tout entière (au propre comme au figuré) sur le charbon, on doit examiner et peser attentivement les termes de ce plaidoyer du Comité des Houillères.

M. de Peyrinhoff dit : 'Disposons à accroître leur production dans la mesure que commanderait un programme nécessaire d'exaltation des forces françaises, nos mines souhaiteraient la mise au point par les pouvoirs intéressés d'une politique houillère dont l'examen ne saurait être longtemps éludé.'

Le programme de cette 'politique houillère' est défini par l'auteur : 'Ni la protection fragile que la houillère française tire des circonstances, ni la durée réduite du temps de travail qui constitue une déviation marquée du rendement individuel et s'oppose défavorablement aux prolongations récentes pratiquées par nos rivaux, ni la tarification ferroviaire, unifiée à l'étranger, qui constitue un véritable droit de douane à rebours, à la charge des charbons français, n'offrent les assurances préalables permettant l'adoption d'un programme raisonné d'accroissement de production.'

On ne manquera pas de s'étonner de voir M. de Peyrinhoff qui signait récemment la note des industriels français réclamant la suppression des barrières douanières internationales, demander aujourd'hui un renforcement du droit de douane sur les charbons. Dans quel but, l'ajustement de ce droit est-il demandé ? L'étude publiée par 'Le Temps' nous l'informe :

'Que demain, comme chacun l'espère, une nouvelle baisse de la livre ramène les prix des charbons étrangers à des taux inférieurs ou égaux aux taux français, l'industrie houillère de notre pays se trouvera dans le marasme.'

Cependant, le Comité des Houillères, qui inspira à n'en pas douter l'étude de 'Le Temps' à enlever tous ses griefs contre la loi Durafour (qui règle les heures de travail) et fait écrire :

'Il reste malgré tout à espérer que la loi Durafour qui a été plutôt une loi de désorganisation du travail dans les mines, verra un jour remanier son texte par trop rigide.'

Si les conditions économiques déterminées par la hausse du franc doivent entraîner un 'marasme' de l'industrie houillère française, on ne conçoit par la nécessité d'augmenter la durée de la journée de travail. Au surplus, l'étude de 'Le Temps' constate qu'en 1920, on prévoit une augmentation de 25 pour cent du taux de la production par rapport à 1913. C'est une démonstration — jointe à beaucoup d'autres — de la fausseté des arguments dirigés contre la loi Durafour.

Il ne nous appartient pas de discuter le programme de 'politique houillère' esquissé par M. de Peyrinhoff. Nous voulons seulement regretter que dans son exposé, comme dans le long exposé de la situation prospère des houillères françaises, le rôle important des ouvriers mineurs et de leurs puissantes organisations syndicales ait été simplement publié. Simplement et volontairement.

On peut lire que les succès éclatants (de la production) sont dus à la valeur de nos hommes de science, administrateurs et ingénieurs — mais le lecteur attentif se demande s'il y a encore des mineurs dans les mines et si le charbon n'arrive pas tout seul à la surface 'au jour', par l'effet de la divine Providence, protectrice des Compagnies.

Vers le châtimement

L'empoisonneuse d'Haverskerque a été transférée à Dunkerque



Le départ de Mélanie Beccart, femme Duvette, l'empoisonneuse des Flandres.

Mélanie Beccart, femme Duvette, l'empoisonneuse d'Haverskerque, condamnée à la peine de mort au cours de la session des assises qui vient de prendre fin, a été transférée à Dunkerque.

La pauvre femme attendra, là, l'heure du châtimement. Elle a quitté la prison de Cuincy hier mardi, à 9 heures. A 9 h. 21, encadrée des deux gendarmes réglementaires, elle montait dans le train, presque inaperçue.

Toujours impassible, son visage renfermé, semblait plus sombre encore. Etait-ce remords, regrets ou appréhension ? Non ! Marie Beccart songeait à son amant, le portugais Auguste Morozzi qui, voici quelques jours, s'est pendu dans sa cellule.

Des gens peu généreux s'étaient empressés de lui révéler le suicide. Et la pensée mélancolique de Mélanie Beccart allait vers le souvenir de l'homme pour qui elle a tué.

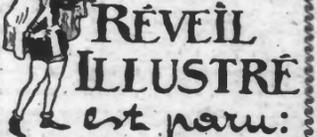
A Dunkerque, on n'a point remarqué son arrivée. Les gendarmes ont conduit immédiatement leur prisonnière à la maison d'arrêt de la rue des Vicux-Remparts.

La belle-mère meurtrière attend son départ pour Lille

Sous quelques jours, une autre condamnée à mort, Marie Lefebvre, la belle-mère meurtrière, à son tour, quittera la maison d'arrêt de Cuincy pour la prison de Lille.

Pour elle, des précautions plus sérieuses seront prises. Elle partira à l'aube, de façon à éviter des manifestations possibles. En attendant, la riche mégère s'incline avec indifférence devant le destin qu'elle est faite. Dans sa cellule, Marie Lefebvre lit son livre d'heures qui elle écrit à son mari, à quelle page d'un roman qu'elle lit et maintenant, elle n'adresse la parole que pour manifester le désir de voir le médecin.

L'empoisonneuse dans son égouttement insupportable, ne pense qu'à elle, rien qu'à elle.



LE REVEIL ILLUSTRÉ est paru.

Il publie cette semaine : CHAUDS LES MARRONS ! chronique documentaire par CHRYSALE Voir aussi : Ses Illustrations en couleur. Ses magnifiques romans : LA BELLE EMPOISONNEUSE — UN LYS AU RUEISSEAU — PAS DE DOT.

Voir également : Ses Contes, ses Chroniques, son Petit Courrier des Lectrices, etc., etc.

16 pages : 35 centimes EN VENTE PARTOUT

Trois baraquements ravagés par le feu à Valenciennes

Mardi matin, vers six heures, un incendie a détruit trois baraquements situés sur la place de Mons, au lieu dit 'Cité des Glacis', occupés par les familles Devassine et Duchemin.

La femme Devassine s'était levée, comme à l'habitude, vers 5 heures du matin, pour préparer le repas de son mari, qui devait se rendre à son travail.

Vers 5 h. 30, elle se rendit chez sa mère, avec son plus jeune enfant, laissant chez elle couchés dans le même lit, ses trois autres enfants : Amélie, 5 ans 1/2 ; Henri, 3 ans 1/2 ; et Géorgette, 2 ans 1/2.

Vers six heures, MM. Devassine entendit crier : 'Au feu !'. Aussitôt, l'un vint des flammes s'échapper de toutes parts de son logement.

Les voisins organisèrent aussitôt les secours, sauvèrent les enfants, mais deux autres baraquements qui se trouvaient à proximité et occupés par les familles Jonquois et Lheureux ne tardèrent pas, sous l'action de la chaleur, à s'enflammer à leur tour.

Les sapeurs-pompiers, mandés par la sirène, arrivèrent sur les lieux et sous les ordres du capitaine Maillard, préservèrent les baraquements voisins et noyèrent les débris. Le seul bâtiment qui fut sauvé fut celui de la famille Devassine.

D'après les premiers renseignements recueillis, le feu aurait été communiqué par le jeune Henri Devassine.

En effet, sa sœur Amélie a déclaré aux agents enquêteurs, que son frère s'était levé vers six heures ; après avoir attaché un morceau de papier à l'allume à la lampe, les flammes atteignirent la tapisserie et le feu prit de grandes proportions.

Des logements pour les sans-abri

Voici venir l'hiver, et huit ans après la guerre des milliers de familles du Nord vivent encore sous le carton bitumé et la tôle ondulée

Il y a exactement un an, nous nous élevions ici même contre les lenteurs intolérables apportées dans l'achèvement de la reconstruction, et nous réclamions avec énergie qu'un ultime effort fut accompli, pour tirer de leur lamentable situation, les milliers de familles sinistrées de la région du Nord, qui sept ans après les hostilités, vivaient encore dans de pitoyables abris de fortune, sous le carton bitumé et sous la tôle ondulée.

Deux mois se sont écoulés depuis lors... douze mois, au cours desquels, on aurait pu croire, sinon rétrograder, du moins atténuer la véhémence de la critique impartiale, qui heureusement ne perd jamais ses droits.

Que retrouvons-nous, au seuil de ce huitième hiver d'après-guerre, en ce mois de novembre gris et maussade, annonciateur de frimas prochains ?

Parcourons nos cantons qui ont le plus souffert de la tourmente. De ci, de là, vous voyez bien certes des habitations confortables, coquettes, cosues même, érigées grâce à l'appoint de dommages de guerre, trop libéralement accordés.

Vous retrouvez partout, baraquements branlants et fissurés, demi-lunes froides et malsaines, toutes sortes d'abris provisoires, dans lesquels des familles entières souffrent et s'étiolent menacées par la maladie.

Malgré le bien. Qu'y a-t-il de changé depuis un an ? La construction s'impose habituellement, à la fin de l'année, ou si peu de chose ? Des projets ? En quoi ?

Deux mille sinistrés sans-abri à Bailleul

Sait-on qu'à Bailleul, notamment, où l'étranger de passage s'exaltait devant les coquettes villas, aux pignons dentelés, aux façades sculptées, aux portes de chêne massif, décorées de ferronneries artistiques, pures merveilles de style flamand, il est encore dans les quartiers ouvriers, plus de 2.000 personnes qui depuis près de huit ans manquent la plus frêle existence que se puisse imaginer dans des baraquements primitifs et insalubres ?

Sait-on que ces deux mille habitants sont encore aujourd'hui logés dans 405 baraquements — en bois, d'hiver en hiver plus ou moins.

La carence de l'Etat, qui n'a pas tenu ses engagements, et qui s'obstine à méconnaître les droits des petits sinistrés. Ou bien encore, à l'amendement, à la loi sur les dommages de guerre, qui permet à certains sinistrés de vendre leur immeuble détruit à des spéculateurs.

Quelles que soient les fautes qui ont été commises, un devoir s'impose impérieux à l'Etat responsable. C'est de réparer ! Voici venir l'hiver, avec son luxure cortège de souffrances et de misères, la saison du froid qui tue.

C'est le moment de dire que l'heure des réparations a sonné ! Attendons-nous qu'il soit trop tard pour prendre les décisions que la justice française ?

Qui sera champion du macaroni ?

Les concours de mangeurs de macaroni ne sont pas rares en Italie. Le premier prix revient à celui qui a le plus rapidement avalé le plat copieux, imposé. L'épreuve, à en juger, d'après la photographie, ne laisse pas d'être intéressante.

Le succès de l'emprunt belge en Angleterre

La souscription au nouvel emprunt belge s'est ouverte avec une prime de 4 7/8 à 5. Aucune souscription inférieure à 1.000 livres sterling n'a été retenue et celles allant de 1.001 à 10.000 livres n'ont été acceptées que pour 100. On n'a pas encore fait connaître la répartition effectuée entre les souscriptions supérieures à 10.000 livres sterling.

Un consul de France tué par des bandits chinois

On mande de Pékin que des bandits ont tué le consul de France, M. Robert, qui se rendait, en automobile, de Long-Tchéou à Lang Son.

En Suisse

La souscription de la tranche suisse de l'emprunt belge a été close en raison de l'affluence excessive des demandes.

DEUX JEUNES GENS POIGNARDÉS A BERLIN

On mande Berlin que la nuit dernière deux jeunes gens ont été trouvés morts dans une rue de Berlin. Ils avaient été frappés de plusieurs coups de poignard. Le meurtrier n'a pas été retrouvé.

MORT DE FROID AU CIMETIERE D'HESSDIN

Descendu du train de 16 h. 20, accompagné de ses enfants Emel, jour de la Toussaint, un rentier de Maresqui, M. Gustave Fay, âgé de 70 ans, se rendait au cimetière d'Hessdin. Arrivé à la tombe de l'un des siens, il s'assit, soudainement frappé d'une congestion occasionnée par le froid. Deux pharmaciens qui se trouvaient dans la nécropole lui prodiguèrent, en vain, des soins pressés, pendant qu'on appelait un docteur qui ne put que constater le décès.

Une mort mystérieuse à Boulogne-sur-Mer

Une jeune bonne a-t-elle succombé à des manœuvres abortives ou à une intoxication accidentelle ?

Désire Magnier, une servante de 27 ans, aimait à se faire dire l'avenir par les cartomanciens. Elle fréquentait assiduellement la 'cabine' d'une tireuse de cartes de la région boulognaise.

Dimanche dernier, elle revint d'une consultation. Le lendemain, vers deux heures, elle quitta l'établissement où elle travaillait, et le soir même, vers sept heures, vint l'enquêteur auprès du patron afin de savoir s'il était possible de ramener à la maison la jeune fille.

Ainsi fut fait. Mais l'état de la malade empirant, un docteur fut mandé. Le praticien constata que la jeune fille, encastrée, était sous le coup d'une intoxication mystérieuse et ordonna un transfert à l'Hôpital 'Saint-Louis'.

Vendredi, le docteur Magnier, médecin de service, refusa de délivrer le permis d'inhumer, d'autant plus que Denise Magnier venait d'accoucher d'un fœtus de quatre mois.

La Mairie avisée, prévint le Parquet qui ouvrit une instruction.

L'enquête se dirigera, croyons-nous savoir, vers les conclusions du médecin légiste, vers le fait de savoir si la mort de la servante est due à une intoxication par breuvages, sur la nature desquels on n'est encore averti, ou bien suite de manœuvres criminelles, ou pour une autre cause.

La fin tragique d'un artiste dramatique entre Arras et Paris

M. Henri Coste, l'artiste dramatique bien connu a été victime d'un accident de chemin de fer. Il avait pris place à 2 h. 30, à ARRAS, dans le rapide de Paris, le premier train pour Paris.

M. Henri Coste qui était âgé de cinquante-cinq ans, après un long séjour à Orléans, où il jouait de brillants succès dans le répertoire classique, souffrait de la grippe, et avait des tournées théâtrales. C'est au cours de l'une d'entre elles qu'il vient de trouver la mort.

La troupe dont il faisait partie, a déclaré la 'cousine du défunt, Mlle Yvonne Coste, avait été engagée par le premier train pour Paris le samedi dernier. Hier matin, il quitta cette ville par le premier train en compagnie de plusieurs camarades ; il s'était assoupi, lorsque soudain, par suite d'un arrêt de la machine, le train s'arrêta à la gare de Valenciennes.

Le corps du malheureux artiste a été déposé à la gare de Valenciennes. M. Coste, commissaire spécial de la gare du Nord, a ouvert une enquête pour dégager les responsabilités de ce regrettable accident. Le wagon de deuxième classe où se trouvait M. Henri Coste, a été placé sous scellés.

Trente-huit Espagnols et Italiens arrêtés près de Perpignan

La gendarmerie et la sûreté ont arrêté dans les environs de Perpignan et à Estagel, trente-huit individus espagnols et Italiens, d'âge et de professions divers.

Ils seraient incriminés dans des complots politiques ourdis en Italie et en Espagne. Ces arrestations se rapportent, d'ailleurs, aux individus, qui appartiennent à une association admettent organisée, se rendant en Espagne, habillés en touristes. On a trouvé dans leurs sacs des téléphones de campagne, des guides et un fournil complet.

Des inspecteurs de la sûreté de Paris, de la police mobile de Toulouse, de Montpellier et de Marseille sont arrivés.

Les conversations de Thoiry et le Reichstag

La Commission des Affaires Etrangères du Reichstag, qui s'est réunie hier, a entendu les déclarations de M. Stresemann, le général von Pawel, par la du contrôle militaire et des Associations Allemandes. Il y a eu ensuite un débat prolongé, au cours duquel M. Kutz, ministre de l'Intérieur, fournit certaines explications au nom du Gouvernement.

Suivant les journaux les déclarations de M. Stresemann auraient porté sur les conversations de Thoiry, et sur les négociations qui se poursuivent entre la France et l'Allemagne. Il aurait insisté sur le fait que pleine et entière confiance régnait toujours de part et d'autre, et que rien n'autorisait une conception pessimiste de la situation.

D'après certains bruits des paroles très vives auraient été échangées entre le ministre des Affaires étrangères et le député nationaliste Heitzsch pendant le débat sur le contrôle militaire.

Chapeau de reine

W. W. Ph.

L'HARMONIE DES JAUNES

VOICI enfin une histoire reconfortante. Mme Poulot, marchande de nouveautés à Pau, avait un mari volage qui venait fréquemment à Paris, soi-disant pour ses affaires, en réalité pour se divertir.

Un jour, Mme Poulot se rendait à Paris, elle prit le train pour Paris, elle prit le train pour Paris, elle prit le train pour Paris.

Or, je pense qu'on devrait donner la plus large publicité à cette affaire, afin de prouver à la jeunesse que les hommes ne sont pas tous des lâches, et qu'on peut se venger avec plus d'efficacité et d'esprit, sinon avec moins d'efficacité, en tapant sur une grosse caisse qu'en manquant un brownie.

On pourrait même encourager dans cette excellente voie les 'malheureuses' en maintenant, que les hommes ne sont pas tous des lâches, et qu'on peut se venger avec plus d'efficacité et d'esprit, sinon avec moins d'efficacité, en tapant sur une grosse caisse qu'en manquant un brownie.

On resusciterait du même coup tout un lot de chansons à succès d'il y a 20 ans et l'industrie de circonstance 'Revue de la Presse' : 'Oubliez le passé' ou 'Tu reviendras quand même' de Rico.

Plus tard, après, on formerait dans chaque quartier, une troupe de femmes trompées et méridiennes une Société de musique qui pourrait s'appeler par exemple 'L'Harmonie des Jaunes'.

POUR LES ÉLECTIONS PARTIELLES DU NORD

Une démarche de la Fédération du Nord du Parti Socialiste au Ministère de l'Intérieur

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

Une délégation de la Fédération du Nord du Parti Socialiste, composée de Beauvillain, Briffaut, Coppéaux, Léon Escottier, Léon François Lefebvre, Plet, députés du Nord, Delcourt, Ingheles, Salegro, conseillers généraux, accompagnés de Paul Faure, député, secrétaire général du Parti Socialiste, a été reçue mardi après-midi par M. Albert Sarraut, Ministre de l'Intérieur.

Cette délégation avait pour mission de faire part au Ministre, de l'importance de la Fédération du Nord du Parti Socialiste, émanant provoqué par le retard apporté à la convocation du corps électoral du département du Nord en vue des élections législatives complémentaires.

Lebas, après avoir présenté la délégation, a indiqué que les populations du Nord ne comprendraient pas que leur représentation soit diminuée, étant donné l'importance des intérêts sociaux et économiques du Nord comme département.

Léon Escottier a ensuite précisé que, juridiquement, les élections complémentaires étaient de droit pour le département du Nord qui avait perdu trois députés.

Les résultats du recensement font ressortir un excédent de plus de 12.000 habitants de nationalité française au-delà d'un million 725.000, ce qui maintient les droits du Nord à 24 députés.

M. Albert Sarraut, après avoir écouté très attentivement l'ensemble de ces explications, a répondu que le Ministère de l'Intérieur n'avait jusqu'à présent examiné la question qu'au point de vue administratif pour les différents départements où des vacances s'étaient produites.

C'est au Conseil des Ministres, a ajouté M. Sarraut, qu'il appartient de prendre la décision en ce qui concerne la date des élections législatives complémentaires et il a donné l'assurance formelle que la question serait soumise à la plus prochaine délibération.

Ajoutons que Léon Blum, député, secrétaire du Groupe Socialiste parlementaire, s'était excusé au dernier moment, mais avait tenu à faire connaître au Ministre qu'il appuyait chaleureusement la démarche des représentants de la Fédération du Nord du Parti Socialiste.

LA VIE QUI PASSE

L'HARMONIE DES JAUNES

VOICI enfin une histoire reconfortante. Mme Poulot, marchande de nouveautés à Pau, avait un mari volage qui venait fréquemment à Paris, soi-disant pour ses affaires, en réalité pour se divertir.

Un jour, Mme Poulot se rendait à Paris, elle prit le train pour Paris, elle prit le train pour Paris, elle prit le train pour Paris.

Or, je pense qu'on devrait donner la plus large publicité à cette affaire, afin de prouver à la jeunesse que les hommes ne sont pas tous des lâches, et qu'on peut se venger avec plus d'efficacité et d'esprit, sinon avec moins d'efficacité, en tapant sur une grosse caisse qu'en manquant un brownie.

On pourrait même encourager dans cette excellente voie les 'malheureuses' en maintenant, que les hommes ne sont pas tous des lâches, et qu'on peut se venger avec plus d'efficacité et d'esprit, sinon avec moins d'efficacité, en tapant sur une grosse caisse qu'en manquant un brownie.

On resusciterait du même coup tout un lot de chansons à succès d'il y a 20 ans et l'industrie de circonstance 'Revue de la Presse' : 'Oubliez le passé' ou 'Tu reviendras quand même' de Rico.

Plus tard, après, on formerait dans chaque quartier, une troupe de femmes trompées et méridiennes une Société de musique qui pourrait s'appeler par exemple 'L'Harmonie des Jaunes'.

Et cela remplacerait avantageusement les musiques patriotiques qui ont depuis longtemps cessé de servir de l'énergie à nos cœurs de citoyens, pour servir dans les économies.

Plus tard, après, on formerait dans chaque quartier, une troupe de femmes trompées et méridiennes une Société de musique qui pourrait s'appeler par exemple 'L'Harmonie des Jaunes'.

MORT DE FROID AU CIMETIERE D'HESSDIN

Descendu du train de 16 h. 20, accompagné de ses enfants Emel, jour de la Toussaint, un rentier de Maresqui, M. Gustave Fay, âgé de 70 ans, se rendait au cimetière d'Hessdin. Arrivé à la tombe de l'un des siens, il s'assit, soudainement frappé d'une congestion occasionnée par le froid. Deux pharmaciens qui se trouvaient dans la nécropole lui prodiguèrent, en vain, des soins pressés, pendant qu'on appelait un docteur qui ne put que constater le décès.

Un manifeste des houillères françaises

Notre confrère parisien 'Le Temps' vient de publier dans son numéro du 2 Novembre, un supplément consacré aux Houillères françaises. Ce document comporte une étude en 24 colonnes de la situation des charbonnages de France et un avant-propos, signé par M. de Peyrinhoff, Président du Comité Central des Houillères de France.

On ne peut méconnaître l'importance de ce document. Il vient au moment où les Houillères françaises redoutent une reprise progressive de l'activité des charbonnages britanniques et l'ouverture du marché français à des importations moines mesurées des charbons allemands.

De plus, les conséquences de la stabilisation du franc inquiètent — je l'ai déjà montré — des producteurs qui s'étaient accoutumés à ne plus redouter l'invasion des matières étrangères contre laquelle le change les garantissait.

M. de Peyrinhoff a la valeur d'un manifeste. C'est un appel des houillères à 'gouverner' — à notre région du Nord qui vit tout entière (au propre comme au figuré) sur le charbon, on doit examiner et peser attentivement les termes de ce plaidoyer du Comité des Houillères.

M. de Peyrinhoff dit : 'Disposons à accroître leur production dans la mesure que commanderait un programme nécessaire d'exaltation des forces françaises, nos mines souhaiteraient la mise au point par les pouvoirs intéressés d'une politique houillère dont l'examen ne saurait être longtemps éludé.'

Le programme de cette 'politique houillère' est défini par l'auteur : 'Ni la protection fragile que la houillère française tire des circonstances, ni la durée réduite du temps de travail qui constitue une déviation marquée du rendement individuel et s'oppose défavorablement aux prolongations récentes pratiquées par nos rivaux, ni la tarification ferroviaire, unifiée à l'étranger, qui constitue un véritable droit de douane à rebours, à la charge des charbons français, n'offrent les assurances préalables permettant l'adoption d'un programme raisonné d'accroissement de production.'

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Mémoires, cet ouvrage avec plates intermédiaires ou averses, quelques ziboules.

LA FEMME TENANT LE FORC

Notre Causerie sur la T. S. F.